Le casse-tête de la pénurie des devises au Burundi : diagnostic, historique et enseignements comparés régionaux

Par JP Mbona, janvier 2026

Ah, quelle douce ironie de terminer une année et en commencer une autre à maugréer, à broyer du … noir : je suis là, la valise virtuelle pleine de dollars ou d'euros (devises plus prisées dans le pays), mon compte bien garni. Et moi, fier d'être rentré après moult années en diaspora à envoyer au pays mes maigres économies gagnées à la sueur de mon front (ce que la famille restée sur la colline ou dans le quartier ignore magistralement), je découvre que dans mon propre pays, mon très joli et vert Burundi, ma banque me répond « non, circulez, on n'a rien ; on ne peut pas vous donner même un petit 1 000 USD ».

Oui, vous avez bien lu, mille dollars. Je veux juste sortir mille dollars de **MON compte** en devises, celui que j'avais été encouragé à ouvrir à grand coups de campagne tonitruante du style « Venez investir chez vous » ; des comptes bancaires dont j'avais entendu qu'elles étaient là pour « connecter la diaspora à la maison ». Et là, on me dit « désolé, il n'y a pas de devises », « on ne peut pas traiter votre demande pour des raisons internes ». Comme si mes dollars avaient fondu dans l'air, ou bien que j'avais confondu mon livret d'épargne avec un bon-pour-un-café. Je jubile d'être allé au guichet VIP avenue de l'Uprona et d'entendre que mon argent est bloqué, que « ce n'est pas le moment », ou encore « veuillez revenir plus tard ». Plus tard… comme si mes factures sur mon chantier pouvaient attendre que votre devise soit « disponible ».

Et pendant ce temps, on nous vante les comptes « diaspora » ouverts en USD/EURO, la liberté de verser depuis l'étranger, tout ça tout ça… Et quand on demande l'accès concret à ces fonds, on rencontre les murailles, les blocages, les « réglementations », les « contrôles », voire des menaces d'emprisonnement si jamais vous vous faites surprendre en train d'échanger audit « marché noir » les rares sous qui vous restent pour… manger ! Comme si je ne méritais pas de disposer de mon propre argent, puni pour avoir voulu me préparer un avenir dans mon pays. Je reste là, à observer mon solde en ligne, figé comme une statue, pendant que mon compatriote sur le marché parallèle derrière l'immeuble d'à côté sort des liasses à tour de bras, évidemment, parce que là il y a « des devises ». Bravo à moi, à la diaspora pleine de promesses, puis à cette banque qui se glorifie de collecter vos devises … pour ensuite, quand vous demandez « haha pouvez-vous me donner 500 USD s'il vous plaît ? », vous répondre « hum, on réfléchit ». Merci pour ce merveilleux service. J'enrage ; je n'en peux plus ; j'ai envie de ne plus revenir ici ; de ne plus rien entreprendre dans ce pays de m…, comme dirait le sieur ricain qui a fini par tremper tout le monde entier. Pourtant je suis là dans ma patrie que j'aime !

Pour les plus curieux d'entre vous, consultez donc les pages d'archives de la bien-aimée BRB, et vous trouverez la dernière fois que le USD équivalait à 5, 10, 20 … moins de 100 Bif. Seulement c'est quand les chiens avaient des cornes, les poules des dents et les chèvres des ailes ! Le Burundi traverse depuis de nombreuses années une crise persistante de devises étrangères qui entrave fortement sa capacité à financer les importations, à stabiliser sa monnaie nationale et à soutenir son développement économique. Cette situation a des effets négatifs multiples : sur l'offre d'importations, le taux de change, l'inflation et, plus largement, sur la confiance des opérateurs économiques.

Ce menu propos dessine une brève perspective historique de la pénurie des devises au Burundi (depuis les années 1990), expose les causes profondes, présente les mécanismes mis en œuvre et suggère de modestes (l'auteur n'est pas du tout économiste de spécialité, soyez gentils dans vos critiques…) pistes de solution. Afin d'éclairer les enjeux, on s'autorisera également une incursion comparative dans la gestion du marché des changes de deux pays voisins comme le Kenya et la Tanzanie qui semblent offrir des exemples contrastés de régimes de change et de politiques de devises étrangères.

1. Brève perspective historique de la crise de devises au Burundi

1.1 Contexte des années 1990

Dès les années 1990, le Burundi a connu d'importantes tensions sur ses réserves de devises autant que dans sa vie socio-politique, d'ailleurs. Donc tension exponentielle ! Et qui a dit que le socle de l'économie c'est toujours le politique ou l'inverse ? Même le fameux accord d'Arusha (2000) indique dans sa trame analysant le drame burundais que les réserves de change officielles de la Banque centrale étaient tombées à environ 35 millions de dollars US fin 1999, contre près de 200 millions à fin 1995[1]. Dans ce contexte, le taux officiel de la monnaie nationale (le franc burundais ou « BIF ») a subi une dépréciation très marquée et continuelle : le taux officiel face au dollar était d'environ BIF 251,75 pour 1 USD fin 1994, puis d'environ BIF 637 pour 1 USD au 10 février 2000.

Parallèlement, sur le marché dit « noir » (comme si l'autre était d'une autre couleur !), le taux avait atteint plus de BIF 1 200 pour 1 USD en février 2000. Un écart de plus de 200 % en une décennie à peine. A y regarder de près, cet écart entre le taux officiel et celui dit du marché au noir va aller crescendo et persistera jusqu'à nos jours, c'est-à-dire sur une période de 30 ans environ jusqu'à atteindre les proportions astronomiques que l'on connait (1 EURO contre 8500 BIF, tout dernièrement avant que Neva ne fasse le show avec les camions bourrés de … minerais : allez savoir lesquels et pour quels prix et la valeur ajoutée au trésor national !).

Les économistes pourront nous édifier et nous indiquer qu'est-ce qui a bien manqué aux différents gouvernements du Burundi pour rater un si grand pan de l'économie nationale, à savoir la gouvernance des finances et de la monnaie. Ces écarts entre taux officiel et parallèle témoignent également d'une forte pression sur les devises et d'un désalignement structurel et donc macro-économique. Le rapport cité plus haut precise : *« the official rate … fell … and from 335 in April 1996 to more than 1,200 in February 2000 on the parallel market. »*

La pénurie de devises était d'autant plus grave que le pays dépendait fortement des importations et que ses exportations (notamment agricoles : coton, café, thé..) étaient contraintes par le conflit ou la guerre civile qui a duré plus de 15 ans, la faiblesse des infrastructures et la baisse des prix mondiaux. Le rapport du FMI de 2015 précisait que la faible disponibilité de devises avait réduit l'offre d'intrants et contribué à la baisse de la production agricole[2].

1.2 Années 2000 à milieu des années 2010

Au cours des années 2000, le Burundi est resté vulnérable aux chocs extérieurs et aux tensions internes. En 2017, la Banque centrale, notre bien protégée BRB, a annoncé que les importations couvraient à peine trois semaines de consommation de devises. Deux ans auparavant, dans le cadre de la crise politique qui a secoué le 3e mandat de sieur Nkurunziza (RIP), le taux de change informel avait quasiment doublé : selon un article de *The East African*, lorsqu'éclata la crise politique, le dollar s'échangeait à environ **BIF 3 050** (soit autour de 1,65 USD) sur le marché parallèle, tandis que le taux officiel était entre **BIF 1 700 et 1 800** (plus ou moins 0,92 - 0,97 USD) ! Une publication de « The Caravel » de 2019 mentionne également que la Banque centrale ne disposait que de devises pour environ trois semaines d'importation. Juste 21 jours ; c'est très petit !

1.3 Situation récente

Selon une analyse de Coface fin 2023, les réserves officielles représentaient seulement 0,7 mois d'importations au Burundi (comme déjà plus haut indiqué), ce qui est nettement en dessous des normes régionales, notamment EAC. Le même document note que les autorités ont tenté une réforme du régime de change fin 2023 (décote de ~38 % du taux officiel) afin de réduire l'écart entre taux officiel et parallèle, mais l'effet a été super limité, le « premium » du marché parallèle étant revenu à environ 100 % en mai 2024. Il y a 3 ans encore, la même Banque centrale BRB a cru bon de lever, le 7 octobre 2022, l'interdiction des bureaux de change qui était en place depuis février 2020, permettant à nouveau aux bureaux agréés de fonctionner. Mais rien n'y fit davantage. Situation toujours fluctuante, comme emportée par un vent incontrôlé, un peu comme le flou qui entoure la gestion économique et financière du pays, en somme.

1.4 Les caractéristiques de la crise de devises

La situation burundaise se caractérise par des faits que tout le monde peut bien vérifier, à savoir : (1) une faible capacité à générer des devises (exportations limitées, faible diversification), (2) une dépendance aux dons (déguisés) et à l'endettement extérieur, (3) une forte pression importatrice (matières premières, biens d'équipement, surtout carburant : l'on devine pourquoi ce dernier est devenu de l'or introuvable) dans un pays enclavé), (4) une perte de compétitivité de la monnaie, aggravée par des contrôles de change, des taux multiples et un marché parallèle plus qu'actif, (5) une faiblesse des réserves de change, ce qui rend le pays vulnérable aux chocs externes, (6) un écart significatif entre le taux de change officiel et le taux de marché, qui crée un terrain propice à la spéculation et à l'arbitrage (peuvent en témoigner tous ceux qui ont échangé, il n'y a pas si longtemps, des Euros ou Dollars contre le BIF quand ces derniers étaient respectivement à 8200 / 8000 !)

2. Pourquoi la pénurie de devises ?

La pénurie de devises au Burundi pourrait s'expliquer par une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels. D'abord un déficit chronique de la balance des paiements. Le Burundi importe beaucoup plus qu'il n'exporte. Selon les données de Coface déjà cité, le déficit commercial était de l'ordre de −21,8 % du PIB en 2023. Avec des exportations agricoles sensibles aux aléas climatiques et aux chocs de prix, l'apport en devises est instable.

Ensuite les faibles réserves de change. Les réserves officielles très limitées signifient qu'à tout choc externe (ex : hausse du prix du carburant ou des intrants, ou baisse des subventions/dons) la capacité du pays à intervenir sur le marché des changes est réduite. Le cas de 2017 l'illustre à merveille : un taux parallèle d'environ BIF 2700 vs BIF 1678 officiel.

En troisième lieu des contrôles de change et dualité des taux. Le maintien d'un taux officiel à un niveau artificiellement favorable et le fait que seuls certains secteurs (importations essentielles) bénéficient de devises à ce taux, créent des distorsions. Le secteur non prioritaire doit accéder aux devises à des taux du marché, ce qui renchérit les coûts d'importation. On en voudra pour exemple qu'en 2019, selon la documentation officielle en la matière « le dollar se négociait à environ BIF 2900 dans « la rue », contre un taux officiel d'environ BIF 1876. On sait ce qu'il en est, à peine 6 ans plus tard i.e. aujourd'hui : tous les chiffres du marché parallèle se sont multipliés par plus de 3, celui officiel par 2.

En 4e lieu vient le cocktail spéculation, marché parallèle et fuite de devises. La rareté des devises poussées à l'existence d'un marché parallèle où les taux sont beaucoup plus élevés. Cela crée un cercle vicieux : **ceux** qui ont accès à des devises à bon marché les revendent sur le marché noir, réduisant encore l'offre. Les contrôles renforcés (ex : fermeture des bureaux de change, exigences de capital…) ont pu aggraver la pénurie. Pour y comprendre quelque chose, il nous faudrait avoir la boule de cristal ici et identifier le « **ceux** » de cette phrase. Qui sont les « **manipulateurs** de l'argent » ?

Et de cinq : facteurs politiques et institutionnels ; il fallait en parler. La crise politique de 2015 a eu un effet majeur : les sanctions extérieures, la suspension des aides bi ou multilatérales, l'incertitude du lendemain … ont aggravé la fuite des capitaux, la baisse des dons et la réduction des réserves. Et qui plus est, la gouvernance politico-économique ne semble pas relever de celles qui inspirent confiance ; par contre elle reste un obstacle important à la mobilisation de capacités d'exportation compétitives.

Enfin, mentionnons en passant l'effet importations essentielles et priorisation. Le Burundi utilise ses devises pour des importations de biens essentiels (carburants, intrants agricoles, médicaments, pour ne citer que les plus connus et visibles, et taisons-nous pudiquement sur tout ce qui concerne les équipements militaires …) en priorité, ce qui laisse peu de devises disponibles pour d'autres secteurs économiques, ralentissant *ipso facto* l'activité productive et les recettes futures. Le rapport de 2019 indiquait que les devises à taux officiel sont « réservées uniquement pour les biens essentiels (pétrole, fertilisants) ».

3. Les effets de la pénurie de devises

La pénurie de devises impacte l'économie burundaise de multiples façons. Tout d'abord sur la monnaie : une dépréciation rapide de la monnaie nationale, engendrant une inflation importée et une perte de pouvoir d'achat pour les ménages. Sans devises disponibles sur le marché, bien malin qui trouverait de quoi aller quêter sa pitance ailleurs. D'où, un immédiat et durable ralentissement des importations. Les entreprises, encore moins les individus, ne peuvent pas importer les équipements, intrants ou matières premières nécessaires ; cela réduit la production, l'emploi et la croissance.

Ensuite encore, bonjour mesdames « Distorsions sur le marché des changes » ! La coexistence d'un taux officiel « subventionné » et d'un taux parallèle débridé et beaucoup plus élevé crée des arbitrages, un coût caché pour l'économie et un manque de transparence. On dirait méchamment et délibérément entretenu ! Vous me dites d'ajouter « Augmentation du coût de l'emprunt externe » ? Oui, bien sûr ! Cela est synonyme d'une monnaie super faible qui, bien entendu, augmente la charge de la dette libellée en devises. Je ne vous ai même pas encore parlé d'un énorme risque de fuite des capitaux, quand les agents économiques anticipent une dépréciation ou n'ont pas confiance dans la stabilité du taux. Demandez donc à tous ceux qui ont récemment acheté un bien au Burundi, combien ils ont dû spéculer sur « ça descend, ça descend pas » ! Je vous vois venir, vous croyiez que j'allais oublier la dégradation de la confiance économique. Que nenni ! Sachons seulement que cette dernière limite les investissements étrangers, complique les chaînes d'approvisionnement et peut induire une crise de liquidité généralisée.

4. Les réponses tentées par les dirigeants actuels du pays de Nyaburunga

Un jour ils se sont réveillés et dit : tentons les réformes du régime de change. En 2017, obligation faite aux exportateurs de rapatrier leurs devises à la Banque centrale. En octobre 2022, levée de la fermeture des bureaux de change (interdits depuis février 2020). Fin 2023, dépréciation d'environ 38 % du taux officiel, dans l'objectif de réduire l'écart avec le marché parallèle. Comme la première ne suffisait guère, on a eu droit à des contrôles et régulation. Limitation et réglementation renforcée des bureaux de change : exigences de capital, installation de logiciels de suivi, contrôle des marges. Ça signifie également maintien d'un taux différentiel pour les biens essentiels, et restriction des devises aux importateurs agréés. Seulement qui dit mesures dit limites et défis. Car malgré ces efforts, plusieurs défis persistent ; et pour n'en citer que quelques-uns, retenons l'écart entre taux officiel et taux de marché reste important, signe que la réforme n'a pas encore totalement stabilisé le régime ; la faible base d'exportations et l'enclavement géographique du pays continuent à limiter l'apport net de devises ; les réserves toujours très faibles, ce qui laisse peu de marge de manœuvre en cas de choc externe ; le climat d'affaires, la gouvernance, la production locale insuffisante restent des freins à la mobilisation de devises. Tout ceci ne nous fait pas avoir la tête haute dans la région. Du reste autorisons-nous un bref regard comparatif.

5. Comparaisons régionales : Kenya et Tanzanie

D'abord le pays de Kenyatta. Le Kenya semble offrir un exemple de gestion plus « ouverte » du marché des changes. Quelques éléments clés suffiront pour l'illustrer. Le régime de change a évolué : après des systèmes de taux fixes et de taux doubles, le pays a adopté un régime de change flottant ou « crawling-peg » au début des années 1990. De plus, le taux de change du shilling kenyan (KSh) face au dollar a montré une drôle de stabilisation : par exemple, en septembre 2024, le taux moyen était d'environ KSh 129,2 pour 1 USD, contre KSh 160,8 en janvier 2024, soit une appréciation de quelque 19 %. Ensuite les autorités indiquent que la stabilité du shilling a été soutenue par de bons flux de devises (exportations agricoles, transferts de la diaspora, etc.). Et c'est ceci qui fait défaut au Burundi. Le pays de sieur WKSA Ruto a aussi renforcé ses réserves de change : en 2025, les réserves étaient estimées à environ 9 milliards de dollars, couvrant plus de 4 mois d'importations. Combien pour le Burundi à la même période ? Vous comprenez pourquoi on ne parle plus de monnaie commune en EAC ?

Tous ceux qui, comme moi, ont voyagé récemment à Nairobi, savent que le Kenya n'a pas de pénurie aiguë de devises comme le Burundi. Cela s'explique par une diversification plus grande des revenus en devises, un port maritime (Mombasa) plus ouvert, et un marché de changes plus libéralisé. Vous voulez échanger votre argent de poche pour faire du shopping au City ou dans Maasai Market, sinon vos liasses pour du gros business, point n'est besoin de vous cacher, de raser les murs de votre hôtel pour trouver un coin sécuriser avant d'appeler votre « muvunjayi » clando. Le bureau de change du coin fera l'affaire, au nez et à la barde de tous les passants. Retenons au passage que le recours à la monnaie électronique pour payer ses tomates, ses beignets ou son taxi, comme sa bière au bar du coin, est aussi une sacrée différence avec le Burundi. Pourtant nous prétendons être dans la même communauté East africaine !

Ensuite le pays de Mwalimu Kambarage J.N. La Tanzanie présente un autre modèle, super intéressant à comparer à celui du pays de Fumbije. L'histoire a retenu que dès 1992, la Tanzanie a largement libéralisé les contrôles des changes (loi de janvier 1992) : ouverture des bureaux de change, fin du taux officiel vs taux parallèle. Le régime de change y est devenu un taux unifié en août 1993. Plus récemment encore, la Tanzanie a décidé d'interdire, à partir de mars 2025, la cotation et les règlements en devises étrangères dans le cadre des transactions domestiques : toute transaction se passant sur le sol national doit être libellée en shilling tanzanien (TzS). Il convient de noter que le taux de change TzS/USD a subi une forte dépréciation au fil des années : par exemple, selon un document du BoT, il est passé d'environ TzS 800 pour 1 USD en 2000 à environ TzS 2 600 (voire légèrement plus) pour 1 USD en 2024.

Le pays de la *strong Lady* Samia Suluhu Hassan a mis en œuvre des mesures pour renforcer ses réserves de devises : achat d'or (418 kg en 2023) et obligations aux vendeurs d'or de réserver une part pour la banque centrale. Il y a au moins un élément à retenir, la libéralisation des bureaux de change afin de réduire l'écart entre les deux taux de change, ainsi qu'un contrôle, certes « soft », mais réel et objectif. Ce que la comparaison ne dit pas, c'est l'intervention de la main obscure ou mystérieuse et maléfique entre les décideurs faiseurs de loi et la collusion de ceux-ci et les vendeurs de « monnaies » ; ceux que plus haut nous avons appelés « manipulateurs de la monnaie ». Laissons peut-être Mo Ibrahim nous révéler un jour l'anguille sous roche dans son index de TI !

Quelques leçons de cette comparaison. Le Kenya montre qu'une libéralisation raisonnable du taux de change, combinée à des flux de devises stables (exportations, diaspora) et à des réserves correctes, peut éviter une pénurie aiguë. De son côté, la Tanzanie montre qu'un pays peut combiner libéralisation (années 1990) puis recentrer la politique monétaire sur la stabilité (interdiction de la dollarisation domestique, achats de réserve) pour mieux contrôler sa monnaie. Quant à notre Burundi chéri, à l'inverse, il est pris dans un régime dual (taux officiel vs marché parallèle), une très faible capacité d'exportation, des réserves ridicules et des contrôles de change stricts mais peu efficaces, ce qui nourrit la pénurie. Faut-il synthétiser ? Alors retenons que les facteurs de succès portent nom diversification des sources de devises, transparence et crédibilité des politiques de change, suffisance des réserves de change, et mécanismes incitatifs pour rapatrier les devises. Ceci devrait déjà ouvrir les yeux aux dirigeants.

6. Quelles solutions pour le Burundi ? À partir de ce diagnostic et des enseignements régionaux, quelques pistes de solution se dessinent pour le Burundi. Afin **de renforcer l'offre de devises**, il faut penser diversifier les exportations au-delà de la seule agriculture traditionnelle. Notamment encourager les secteurs à haut potentiel en devises (tourisme, mines, services). Il convient également de mobiliser davantage les transferts de la diaspora, en allégeant les freins réglementaires et en incitant au rapatriement des devises. L'autre piste consiste à renforcer les partenariats commerciaux régionaux afin de capter des devises d'importation ou de transit des business people de la région. Mais renforcer l'offre des devises est une chose, consolider les réserves de change en est une autre. Il faut tout faire pour mettre en place une règle transparente de couverture minimale des importations (ex : viser 3 à 4 mois d'importation). Encore faudra-t-il utiliser judicieusement les emprunts externes pour renforcer les réserves, tout en veillant à ne pas aggraver la dette en devises. En même temps, il nous faut envisager la constitution d'un fonds de stabilisation ou d'intervention monétaire permettant d'intervenir sur le marché des changes de façon crédible.

Cependant, toutes les pistes suggérées plus haut passeront sans nul doute par une réforme du régime de change. Pourquoi, par exemple ne pas aller vers l'unification des taux (taux unique et flexible), afin d'éliminer l'écart officiel / parallèle qui crée des arbitrages et dilue la confiance ? Pour y arriver, il nous faut mettre hors d'état de nuire les « manipulateurs de la monnaie » ! Ensuite peut-être adopter un mécanisme de change plus réactif (par ex. vente aux enchères de devises, comme en Tanzanie) permettant de gérer la liquidité et la volatilité. Assurément, également renforcer la transparence de la banque centrale, publier régulièrement les réserves et les interventions sur le marché des changes. A moins qu'il y ait quelque chose à cacher ? Ainsi pensé, le maitre mot du système devient « Réguler mais libérer le marché des changes ». Tout en maintenant des mesures de contrôle raisonnables (pour éviter la fuite de capitaux), il est souhaitable d'alléger progressivement les restrictions qui étouffent l'économie (ex : levée des conditions rigides sur les bureaux de change, encouragement des transactions en devises pour certains secteurs exportateurs). L'on songera tout autant à encourager le rapatriement des devises en offrant un cadre sûr et attractif (ex : comptes en devises, taux intéressants pour les exportateurs).

Mais, comme dirait un de mes maitres à penser, ici comme ailleurs, la chose qui manque le plus c'est la gouvernance. Régime monétaire ou fiscal, tout ça relève de la même logique : améliorer la gouvernance, la compétitivité et la confiance. Faut-il un Ph.D. en économie politique pour savoir qu'une économie plus compétitive, transparente et stable attire davantage d'investissements et de revenus en devises ? Cela suppose des réformes structurelles (infrastructures, simplification administrative, lutte contre la corruption), pour ne retenir que ceux-ci. Tout le monde a compris qu'il ne s'agit pas de « réformettes », puisqu'il faudrait aller jusqu'à mettre en place un régime budgétaire et monétaire crédible pour limiter l'inflation, ce qui renforce la valeur de la monnaie nationale et réduit l'appétit pour les devises étrangères comme valeur-refuge.

Quand on sait le faire, on devrait aussi savoir le dire : il conviendra par conséquent et après tout ça, d'avoir une efficace et convaincante communication, de la cohérence et de la crédibilité. En effet, une politique de change qui change (y a pas de tautologie, bonnes gens !) fréquemment ou sans explication crée de l'incertitude. Il est essentiel que la Banque centrale, notre bien nommée BRB, ainsi que le gouvernement communiquent de manière claire et régulière sur la stratégie de change, les objectifs et les résultats.

Comparaison n'est jamais raison, mais l'expérience de la Tanzanie montre qu'un recentrage sur la monnaie nationale (interdiction de la dollarisation, etc.) peut renforcer la confiance; mais cela ne remplace pas une politique d'ouverture et de diversification.

Avant de clore ce menu propos, disons un mot sur la diaspora, désormais sixième province du pays de Neva ! Pour le Burundi, la contribution des envois de fonds de la diaspora est « stagnante » et faible : environ 1,6 % du PIB selon des estimations récentes. Un certain rapport indique que la diaspora burundaise compte environ 551 100 migrants (≈4,6 % de la population ; estimations que nous jugeons au bas mot !) et que les envois sont tributaires de canaux informels, peu visibles et chers. Plusieurs facteurs expliquent pourquoi la diaspora burundaise ne contribue pas davantage comme source de devises : le coût élevé des transferts (selon le rapport de l'UNCDF/UN) « … *le coût des envois de fonds reste élevé en raison du peu d'acteurs sur le marché, de la faible inclusion financière et de l'usage limité des services financiers numériques.* »

Par ailleurs le climat d'investissement ou de retour dans le pays est peu incitatif : un rapport de 2011 évoque que pendant la période de conflit, la diaspora avait peu investi dans l'immobilier ou la production locale, préférant les transferts pour consommation (assistance familiale) ou les envois à des fins politiques. L'on note également une confiance réduite dans les institutions nationales, la stabilité politique ou la régularité des flux d'investissement. Cela décourage des investissements plus productifs de la diaspora (par exemple créer une entreprise, racheter des actifs locaux…) Personne ne se doute que cet aspect constitue un énorme souci pour les devises au Burundi. Chaque Dollar ou Euro envoyé par la diaspora est une entrée de devises étrangères ; un faible volume limite ce «réservoir». Si ces montants sont envoyés par des canaux informels ou non bancarisés (ce qui est le cas actuellement, pour une grande part de ce flux), ils ne sont pas être comptabilisés ou rapatriés par la Banque centrale, ce qui rend la planification plus difficile.

Tout le monde devine aussi qu'une diaspora peu mobilisée (pour l'épargne, l'investissement, ou la création d'entreprise) réduit le potentiel de croissance intérieure et donc de génération de nouvelles devises (via exportations ou services). Enfin, un environnement peu favorable crée un cercle vicieux : faible contribution de la diaspora → moins de devises → plus de contraintes sur les importations → dégradation du climat des affaires → encore moins d'attraction pour les transferts/investissements de la diaspora.

Pour être presque complète (ça ne l'est jamais, ce n'est qu'une prétention !), la présente réflexion aurait dû et pu développer la question de la gestion des devises face à la confiance des investisseurs et climat des affaires, le fameux *doing business*. Partie remise. L'on aura compris que la crise de devises que connaît le Burundi est profonde, multiforme et structurelle. Elle résulte d'un déséquilibre de longue date entre importations et exportations, d'une faible capacité de mobilisation de devises, d'un régime de change « dual » et d'une gouvernance qui n'offre pas encore suffisamment de sécurité et de prévisibilité. Toutefois, les expériences du Kenya et de la Tanzanie montrent que des politiques de change crédibles, des réserves adéquates, une ouverture contrôlée et une diversification économique peuvent atténuer cette pénurie. Pour le Burundi, le chemin reste long, mais les leviers sont connus : diversification des revenus en devises, réforme du marché des changes, renforcement des réserves, amélioration de la gouvernance. Si ces conditions sont réunies, le pays pourrait progressivement sortir du cercle plus que vicieux de la pénurie de devises et restaurer une monnaie plus stable, un climat d'affaires plus rassurant et une croissance plus inclusive.

La pénurie des devises sera retenue par les historiens économistes ou de la gestion économique du Burundi, comme l'illustration « paroxysmique » (pardon pour le néologisme à la Césaire) que la confusion entre « l'approche idéologique » et les normes internationalement et scientifiquement reconnues dans la gestion d'un pays ne font pas bon ménage. Par ailleurs, la boulimie qui amène certains à vouloir mettre le nez, je veux dire la main partout (*nshiramwo nanje*), dans tous les secteurs, à prendre des décisions politico-politiciennes y compris sur des matières telles que la monnaie, autrement régies par des standards et techniquement n'obéissant pas à de l'interventionnisme, ne peuvent que générer la situation que l'on connait au Burundi. Un pays où il n'est plus guère aisé d'aller à la banque retirer « ses » devises. Si le régime veut survivre à lui-même ou à ses autres turpitudes plus ou moins préjudiciables, il doit se réformer. Ou au moins arrêter de scier la branche sur laquelle il est assis, en libéralisant le marché de change, tout en gardant un œil régalien dessus, mais surtout en réformant ce qu'il faut réformer, c'est-à-dire lui-même et sa propre gouvernance. La monnaie n'est que la fumée ; le feu est ailleurs !

---

[1] Arusha Peace and Reconciliation Agreement for Burundi. Arusha, August 2000

[2] Public Information Notice: IMF Concludes Article IV Consultation with Burundi. April 7, 2000